#### DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

## Élections départementales des 20 et 27 juin 2021 CANTON DE SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE



Elections départementales :

## **MODE D'EMPLOI**

Les élections départementales se dérouleront, dans chacun des 19 cantons de la Corrèze, les dimanches 20 et 27 juin 2021. Les conseillers départementaux, une femme et un homme dans chaque canton, soit 38 au total, seront élus pour 7 ans. Les quatre noms (2 titulaires et 2 remplaçants) figurent sur les bulletins de vote. Si un ou plusieurs noms sont ravés, le bulletin est nul.

Si un électeur ne peut pas se rendre à son bureau de vote, il peut donner une procuration pour voter à sa place à un autre électeur de la même commune. Chaque électeur peut disposer de deux procurations.

Pour faire votre procuration:

rendez-vous sur le site www.maprocuration.gouv.fr, au Commissariat de Police ou à la Gendarmerie

Vous avez besoin d'un mandataire de confiance pour voter à votre place?

Contactez-nous par mail:

lacorrezeensemble@gmail.com ou par téléphone :

07 84 65 25 70









#### Les candidats titulaires \_

### **Nicolas HAAG**

38 ans, Responsable technique hydro-électricité Acteur du Collectif de Défense des Services Publics.

## **Catherine LECIGNE**

54 ans, Psychologue en milieu hospitalier Conseillère municipale à Saint-Pantaléonde-Larche pendant deux mandats.

#### Les candidats remplaçants -

#### **Luce RISPOLI-MATEO**

70 ans, Militante associative de la "culture de la Paix" – Responsable Climat

**Bobby AFOLAYAN** 

38 ans, Médecin biologiste libéral.

Madame, Monsieur,

Chers habitants du canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

Les élections départementales sont un levier important de démocratie pour apporter des réponses concrètes et adaptées aux besoins des citoyens du canton.

Les dimanches 20 et 27 juin, vous pourrez influencer votre vie au niveau local en élisant des conseillers départementaux investis qui incarnent le renouveau. Face aux enjeux climatiques et sanitaires actuels, un cadre de vie préservé, l'accès à des services publics et de proximité, l'accès à la santé, à la culture, à une scolarité et une éducation de qualité, sont des enjeux incontournables.

Le **département peut faire beaucoup**, et encore plus dans cette période de crise : en apportant les soutiens nécessaires aux communes et en accompagnant les initiatives et projets des acteurs qui rendent notre territoire dynamique.

Nous pensons qu'il faut **remettre de l'humain** au cœur de toutes les actions, assurer un **service public de proximité**, agir contre **les injustices**, **les inégalités et pour la solidarité**.

Le département a pour mission d'intervenir auprès des plus fragiles : l'enfance, les personnes en situation de précarité, de perte d'autonomie, de handicap et les personnes âgées.

Nous interviendrons de manière concertée et en construisant des relations apaisées avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Nous serons des **élus de proximité**. Notre projet est de **construire une Corrèze tournée** vers l'avenir, accueillante, écologique et solidaire, en associant les citoyens et les élus locaux.

**Ensemble** nous pouvons

Agir pour la jeunesse, les familles et nos aînés Développer la participation démocratique Renforcer l'attractivité de notre canton et de notre département.

Nicolas **HAAG** 

Catherine **LECIGNE** 



## notre programme

# Du Causse à la Vézère, en concertation avec les habitants et les élus, nous voulons :





- Soutenir et accompagner le **développement des usages numériques pour les collégiens** (éducation à la citoyenneté, pratique numérique responsable...)
- Encourager le développement de l'éducation populaire.
- Faciliter l'accès à l'apprentissage : nouer plus de partenariats avec les artisans, commerçants et entreprises. Défendre l'emploi à forte valeur ajoutée sur notre territoire.
- Faciliter la poursuite des études supérieures en Corrèze ou en dehors de notre département.
- Soutenir les familles dans leur rôle éducatif.
- Renforcer les actions de prévention et de lutte contre les violences.



- Proposer des animations et des actions de prévention, de sensibilisation en faveur du *"bien vieillir"* en lien avec les autres partenaires.
- Assurer la diversité et l'accessibilité aux structures d'hébergement pour celles et ceux qui en ont besoin (éligibilité à l'aide sociale, adaptation au grand âge et au handicap)
- Soutenir les initiatives permettant de rompre l'isolement.
- **Favoriser le maintien à domicile** par un suivi plus important de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).
- Augmenter les solutions de répit pour les aidants : accueil de jour, personnels dédiés à domicile



- Faciliter le quotidien des habitants : aider au maintien des services et commerces dans les bourgs ;
- Faciliter les déplacements : matérialiser des aires de co-voiturage avec les communes
- Mieux entretenir la voirie et sécuriser les "points noirs" des routes départementales pour un meilleur partage de l'espace de circulation entre véhicules, piétons, cyclistes.
- Accompagner les projets des citoyens: création d'activités et d'espaces collaboratifs, préservation de l'environnement et du patrimoine local, soutien aux acteurs de la vie associative, du sport et de la culture.
- Inciter de nouveaux habitants à s'installer: aides à l'acquisition et à la rénovation de logements vacants, en associant les communes volontaires.
- Soutenir les agriculteurs engagés dans des modes de production vertueux et servir davantage de produits bio et locaux dans les cantines des collèges sans impacter le budget des familles.
- Développer un tourisme éco-responsable.
- Gérer le bien commun dans une démarche participative.

» Protéger et valoriser notre environnement sera au cœur de toutes les actions citées.